

Le 24 septembre 2016

Procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2016

<u>Présents :</u>	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	-
	Hainaut	:	C. Notelaers et E. Penay
	Liège	:	M. Corbisier et B. Lebrun
	Luxembourg	:	P. Groos et F. Léonard
	Namur	:	C. Martin, J. Hoeters et D. Roussaux
	Commission Législative	:	F. Appels
	Secrétaire département	:	C. Dupuis

Invités présents : **R. Obsomer et J. Marnegrave**, Direction Technique

Invités excusés : **M. Joliet**, Présidente du CP Liège
O. Monsieur, Président CP Bruxelles – Brabant Wallon
J. Lauwerys, Président du CP Namur
J.-P. Vanhaelen, membre du CDA de l'AWBB
C. Colmant, membre du CP Bruxelles - Brabant Wallon

Heure début : 19 h 15 **Heure fin :** 21 h 45

Accueil des représentants.

1. Approbation du procès – verbal de la réunion du 09/03/2016

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Débriefing des journées du 3/9 à Namur et 10/9 à Musson

Un document avec des statistiques est distribué. Avec fierté, la journée du 3 septembre s'est très bien déroulée avec 268 membres présents. La journée à Musson a accueilli 55 personnes. Ce type de formation sera dispensé cette saison uniquement. Par la suite, il faudra s'inscrire aux formations et participer aux formations continuées pour ceux qui disposent déjà du diplôme.

R. Obsomer est heureux que ce projet collégial ait abouti. La DT a maintenant des contacts à ce sujet avec la Fiba. Nous pouvons même nous féliciter d'avoir rattrapé et dépassé ce qui se fait au nord du pays. Un tiers des affiliés de l'AWBB sont U14 soit 14000 adhérents. On peut remarquer aussi que 600 filles de plus qu'auparavant sont affiliées.

Au vu des statistiques, il est évident qu'il faut aller à proximité des provinces. Elles montrent que 236 personnes qui ont suivi les 2 journées de Namur et Musson ne sont pas inscrites aux formations. Une enquête va être menée pour en déterminer les causes. Disposant des adresses mail des participants, l'enquête va leur être envoyée. Il y sera rappelé que la journée de formation était la dernière et précisera les formations possibles en 2017. Elle sera intégrée à une newsletter qui sera envoyée début octobre.

3. Agrandir le groupe de travail : proposition de noms pour chaque province. Etablir le profil d'un coordinateur sportif dans chaque province.

4 personnes pratiquent des interventions : P. Mossay pour Liège, B. Vercruyse pour le Luxembourg, A. Loth pour le Hainaut et E. Vermeylen pour le Brabant.

Il faut pouvoir envoyer des personnes formées au MINIBasket pour répondre aux questions des clubs. Il faut agrandir le groupe pour pouvoir rencontrer les clubs et assurer le suivi. Cette personne « ressource » serait le coordinateur technique de chaque province. Il pourrait aussi servir de relai pour le projet mon club/mon école. Il agira au nom de la Fédération et pas en nom propre. Toute information sera relayée.

Chaque mission doit être mandatée en accord avec la DT et le CP et un rapport sera établi à chaque fois. Elles seront rémunérées sur le budget de la DT.

J. Marnegrave propose quelques noms.

Au Luxembourg, P. Groos a demandé aux clubs de nommer une personne de référence pour le MINIBasket. Il n'a reçu pour le moment qu'une seule réponse. En tout cas, le carnet du formateur doit être disponible pour tous les acteurs du MINIBasket. Il le sera (voir point 5). P. Groos insiste sur le besoin de communiquer rapidement avec les clubs. Ceux-ci sont demandeurs maintenant. J. Marnegrave explique que le site sera mis à jour au mieux mais la situation des dernières semaines à la DT a été difficile.

C. Notelaers pense que c'est une très bonne idée de pouvoir faciliter la connaissance des informations officielles pour les clubs. Il faut que ce soit quelqu'un de convaincu par le projet MINIBasket. Il pense que sa fonction principale doit rester la formation au MINIBasket et pas la détection pour les Sélections. R. Obsomer explique qu'un des facteurs prépondérants du niveau des U20 est d'avoir participé aux sélections provinciales. Le coordinateur provincial, avec sa connaissance des joueurs, pourrait diriger valablement des jeunes vers les drafts alors que ceux-ci n'ont pu, pour diverses raisons, participer aux Sélections.

P. Groos et M. Corbisier pensent qu'il ne faut pas mettre l'accent sur ce point mais rester concentré sur le projet MINIBasket. J. Marnegrave retirera les 2 lignes à ce sujet.

C. Martin pense qu'il faut laisser la partie administrative aux responsables CP pour permettre au coordinateur de se concentrer sur les relations avec les clubs.

Si accord du CDA ce lundi 26 septembre, la DT ouvrira le poste à candidature.

4. Projet Mon club/Mon école

Ce projet qui a déjà été initié à Bruxelles uniquement pour les filles a été possible par la suite dans les provinces mais il y a eu très peu de retours. Le projet consiste à donner 20h de basket dans une école (ou les élèves se déplacent dans d'autres installations comme celles du club). L'école reçoit 150€ et le club 500€. Au vu des difficultés quelquefois rencontrées avec les dossiers Adepts, la DT pourra accompagner les clubs dans leurs démarches. Le but est d'atteindre 100 clubs. Une journée finale serait organisée le 17 juin 2017 pour les écoles à Louvain-la-Neuve et le 18 juin pour les clubs. P. Groos relève le problème de la distance pour les jeunes d'assister à des festivités à Louvain La Neuve. J. Marnegrave se demande si c'est un problème de distance ou de motivation. R. Obsomer pense qu'il faut tester la faisabilité pour savoir si ça marche.

Les provinces sont-elles d'accord ? Cela a déjà été fait au Hainaut et seuls 4-5 clubs avaient participé. C. Notelaers pense que réunir 100 clubs sera une gageure. P. Groos est certain qu'il faut simplifier les formalités administratives.

L'accord de principe sera demandé au CDA ce lundi 26 septembre.

5. Distribution des cahiers du formateur et du joueur (Organisation)

Chaque équipe inscrite pourra disposer d'un carnet de formateur et de 12 carnets du joueur. J. Marnegrave peut aider les provinces à les distribuer dans les meilleurs délais.

Il a préparé une répartition par province qui sera donnée ce soir aux représentants des CP. Il en distribuera aux participants du tournoi du 3 décembre.

Un nouveau carnet verra le jour prochainement: le carnet du candidat en formation.

P. Groos demande si la formation de base est lourde. J. Marnegrave donne un résumé de ce qui est prévu. P. Groos pense que c'est déjà conséquent. R. Obsomer désire que les formations futures prévoient des modules capitalisables. Il est prévu d'alléger au maximum. Les résultats de l'enquête donneront des pistes pour les formations futures. L'ADEPS doit également valider les cahiers de charge.

6. « L'arbitrage » des U12

Le problème est réel. Serait-il possible de donner une formation sur le règlement MINIBasket dans les provinces destinée à l'encadrement des rencontres des U12 ? C'est le module du cahier des charges qui durerait 1h30 environ. Elle serait ouverte à tous ceux qui désirent encadrer les rencontres (concertation, formation).

Celui qui suit cette formation sera dispensé du module quand il suivra la formation complète. Cela pourra aussi faire naître des vocations.

Une idée est soulevée : assurer l'encadrement de la rencontre par le délégué. Mais, pour cela, il faut modifier les statuts. La Présidente se charge de relayer l'information au CDA de ce lundi 26 septembre.

C. Notelaers s'inquiète d'une possible demande de rémunération de certains candidats. B. Lebrun pense que c'est aux clubs de décider.

Il faudra être prudent sur le vocabulaire utilisé et bien définir les rôles de chacun.

Idealement, il faudrait nous accorder sur l'organisation avant le 8 octobre (1^{ère} newsletter). Les provinces envoient à J. Marnegrave les renseignements (date et lieu) rapidement qui s'occupe de désigner l'intervenant. Les provinces, pour des raisons de proximité, peuvent organiser 2 formations. Il enverra aux provinces le texte corrigé.

7. Présentation du programme d'octobre 2016 à juin 2017

Le programme a été distribué à tous les membres et sera disponible sur le site.

8. Distribution du matériel (organisation)

A ce jour, 11 clubs ont demandé du matériel. Il en reste encore. Le solde sera établi après la distribution. Comment distribue-t-on ? La Présidente prendra contact avec les clubs.

R. Obsomer a l'idée de prêter du matériel pour un événement ponctuel ou une saison. C'est une idée pour gérer le reste du matériel. F. Appels parle aussi d'une centrale d'achat ou d'un magasin. Mais il doit être ouvert en août-septembre-octobre.

9. Divers

- P. Groos : Comment vérifier les licences techniques ? Est-il judicieux de mettre des amendes ? En pratique, des clubs inscrivent des noms de personnes licenciées sans qu'ils soient présents dans le seul but d'éviter les amendes. Ce débat doit avoir lieu ailleurs.
- C. Martin : tolère-t-on des feuilles de match en excell ? A Liège, ça se fait déjà. L'idée était d'uniformiser. J. Marnegrave demande que tout ce qui figure sur la feuille initiale figure dans la feuille utilisée réellement. R. Obsomer les mettra sur le site en excell.
- C. Notelaers : il a reçu des demandes de personnes ayant suivi la formation du 3/9 qui attendent de recevoir les slides. Ils seront sur le site rapidement.
- C. Notelaers : il demande l'une ou l'autre petite adaptation sur les feuilles 4c4 et 5c5.
- R. Obsomer : site du CP Namur et du Hainaut : Se félicite que le site MINIBasket y soit intégré. Cela évite les risques d'erreur des copier/coller.
- J. Marnegrave : journée des cadres le 11 novembre. Le MINIBasket sera présent. On ouvre les frontières.

Isabelle DELRUE
Présidente du département MINIBasket.

Carine DUPUIS
Secrétaire du département.